

Pour vous tenir au courant



LE BULLETIN DE L'

EAIC

Statistiques sur les candidatures à l'EAIC pour l'année civile 2008

Ce bulletin est le douzième d'une série que nous diffusons au sujet de l'Examen d'autorisation infirmière au Canada (EAIC). Nous y présentons de l'information statistique sur les personnes qui se sont présentées à l'EAIC pour l'année civile 2008 (versions française et anglaise de l'examen combinées), de même que des comparaisons avec les données des années antérieures.

Dans ce document, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes, sauf si le contexte précise le sexe de manière spécifique.

candidates, 8 377 se sont présentées à l'EAIC pour la première fois à l'une des trois sessions offertes, et la majorité d'entre elles (63 %) se sont présentées à la session de juin 2008. Environ 82 % des candidates se présentant à l'EAIC pour la première fois avaient été formées au Canada et 18 %, à l'étranger (ce qui représente une augmentation de trois point de pourcentage depuis l'année dernière). Au cours des neuf dernières années, le nombre de candidatures initiales a fluctué entre 4 737 en 2000 et 10 992 en 2004.

* Dans ce bulletin, les expressions *candidatures initiales* et *candidates se présentant pour la première fois à l'examen* remplacent les expressions « candidatures nouvelles » et « nouvelles candidates » utilisées précédemment dans le même contexte.

L'information statistique sur les candidatures à l'EAIC fournit non seulement des renseignements utiles sur les résultats à l'examen, mais aussi un aperçu des nouveaux effectifs infirmiers prêts à entrer sur le marché du travail au Canada. Pour s'inscrire à un ordre professionnel infirmier au Canada, il faut (sauf au Québec) réussir l'EAIC. Cet examen est habituellement la dernière étape que doivent franchir les infirmières avant d'obtenir l'autorisation d'exercer. L'EAIC est la propriété de l'AIIIC. Il est élaboré et mis à jour pour l'AIIIC par Stratégies en évaluation inc., et il est administré par les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux.

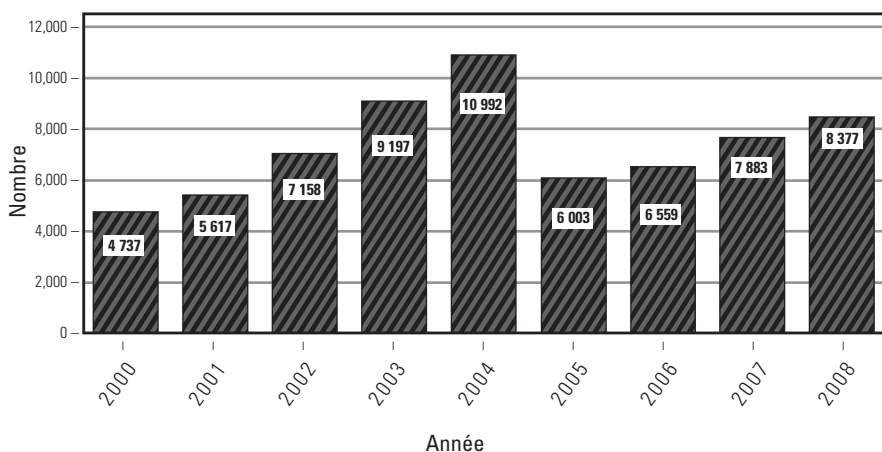
L'EAIC vise à protéger la population en garantissant que les infirmières qui commencent à pratiquer au Canada ont les compétences nécessaires pour le faire en toute sécurité.

STATISTIQUES ET CARACTÉRISTIQUES

DÉMOGRAPHIQUES : CANDIDATURES INITIALES*

Les candidates qui se présentent à l'EAIC sont de nouvelles diplômées formées au Canada ou des infirmières formées à l'étranger qui veulent s'inscrire pour la première fois à un ordre de la profession infirmière au Canada. En 2008, 9 209 candidates se sont présentées à l'examen en anglais et 270 candidates se sont présentées à l'examen en français, pour un total de 9 479 candidates se présentant pour la première fois ou pour une reprise. Parmi ces

Nombre total de candidatures initiales à l'EAIC



Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada, Service des politiques de réglementation.



ASSOCIATION DES
INFIRMIÈRES ET
INFIRMIERS
DU CANADA

SEXE

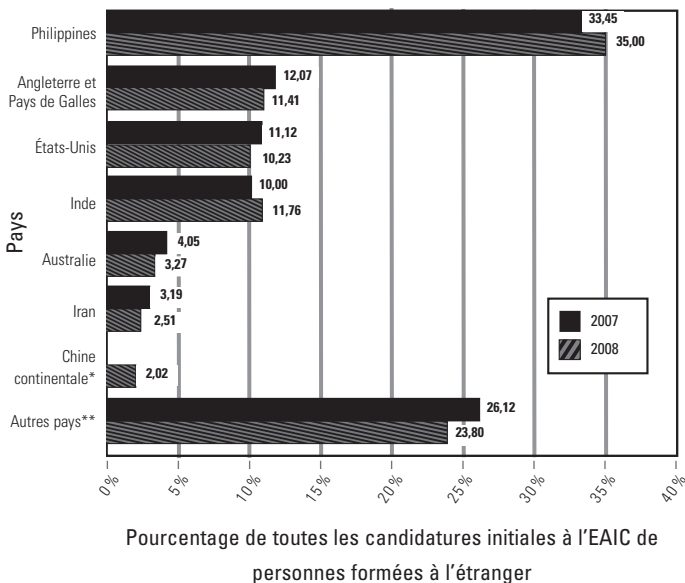
Les femmes représentaient 92 % des personnes se présentant pour la première fois à l'EAIC et formées au Canada, et les hommes, 8 %. Le pourcentage des hommes dans le groupe des personnes formées à l'étranger était de 15 %, ce qui est plus élevé que leur pourcentage dans le groupe des personnes formées au Canada.

PAYS DE FORMATION : CANDIDATURES INITIALES DE PERSONNES FORMÉES À L'ÉTRANGER

Les candidates formées à l'étranger et se présentant pour la première fois à l'examen provenaient principalement des pays suivants : Philippines, Inde, Angleterre et Pays de Galles (comptés ensemble), États-Unis, Australie, Iran et Chine (continentale). Les autres candidates, représentant environ 24 % du total, avaient reçu leur formation dans 75 pays différents.

De 2000 à 2008, quatre pays ont constamment figuré au début de la liste des candidates formées à l'étranger et se présentant pour la première fois à l'examen : les Philippines, l'Inde, l'Angleterre et le Pays de Galles (comptés ensemble) et les États-Unis.

Pays de formation : candidatures initiales à l'EAIC de personnes formées à l'étranger



* En 2007, on a inclus les données relatives aux candidatures initiales de la Chine continentale dans la catégorie « Autres pays ».

** La catégorie Autres pays représentait 67 pays en 2007 et 75 en 2008, et chacun comptait moins de 2 % du nombre total des candidatures initiales formées à l'étranger pour l'année.

Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada, Service des politiques de réglementation.

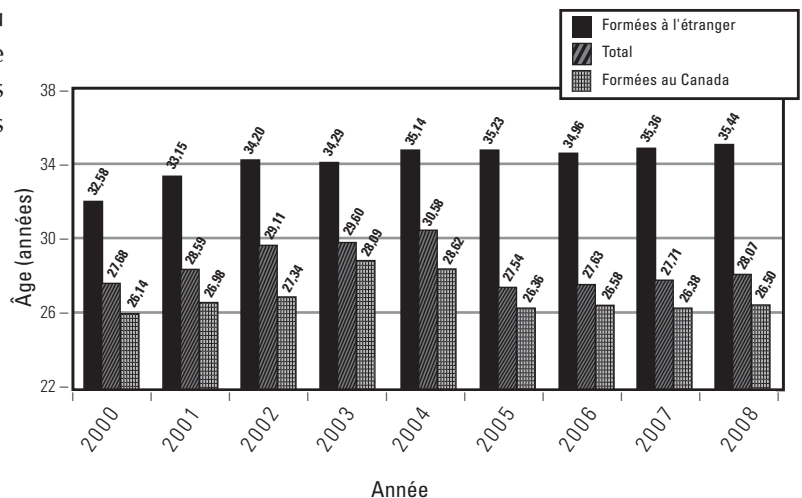
ÂGE MOYEN

Entre 2000 et 2008, l'âge moyen de toutes les candidates se présentant pour la première fois à l'EAIC était de 28,7 ans, augmentant légèrement seulement entre 2002 et

2004. L'augmentation de l'âge moyen entre 2002 et 2004 coïncidait avec l'augmentation générale du nombre de candidates initiales – surtout celles qui étaient formées à l'étranger, représentant 29 % du total en 2004.

Entre 2000 et 2008, l'âge moyen des candidates initiales formées au Canada a atteint un sommet de 28,6 ans en 2004. Depuis, l'âge moyen s'est stabilisé, mais est retombé à 26,5 ans en 2008. Par contre, l'âge moyen des candidates initiales formées à l'étranger a augmenté de façon continue allant de 32,6 ans en 2000 à 35,4 ans en 2008. L'écart d'âge entre les candidates initiales formées au Canada et celles formées à l'étranger – environ 9 ans – est demeuré stable depuis les deux dernières années.

Âge moyen des candidates se présentant à l'EAIC pour la première fois



Les données sur l'âge ne sont pas disponibles pour toutes les candidates. Les données ci-dessous représentent les candidates qui ont fourni une date de naissance valide.

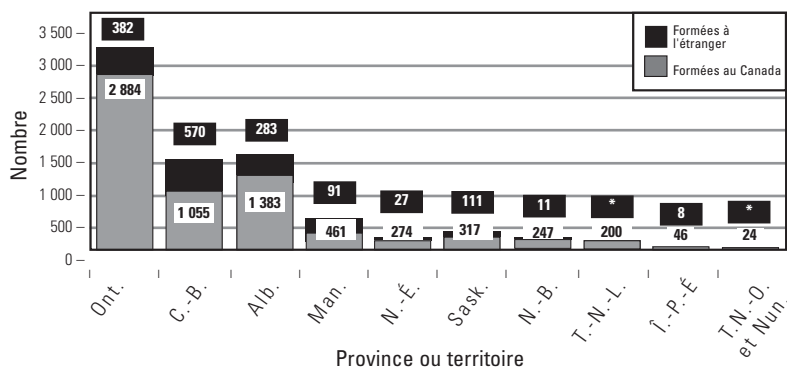
Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada, Service des politiques de réglementation.

RÉPARTITION SELON LES PROVINCES ET LES TERRITOIRES

Parmi les candidates formées au Canada, l'Ontario comptait le plus grand nombre de candidatures initiales, à savoir 2 884, soit 42 % du total national, et une diminution de 2 % depuis 2007. Suivaient l'Alberta avec 1 383 candidatures (20 % du total) et la Colombie-Britannique avec 1 055 candidatures (15 % du total).

En Colombie-Britannique, 35 % des candidates étaient formées à l'étranger, ce qui représentait le pourcentage le plus élevé parmi les provinces et les territoires ainsi qu'une augmentation provinciale de deux point de pourcentage depuis 2007. On a remarqué une augmentation encore plus notable en Saskatchewan, où 26 % des candidates initiales en 2008 étaient formées à l'étranger, comparativement à 11 % en 2007.

Candidatures de personnes se présentant à l'EAIC et formées au Canada ou à l'étranger, par province ou territoire, 2007



* Données variant entre 1 et 4 supprimées pour assurer la confidentialité.

Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada, Service des politiques de réglementation.

RÉSULTATS

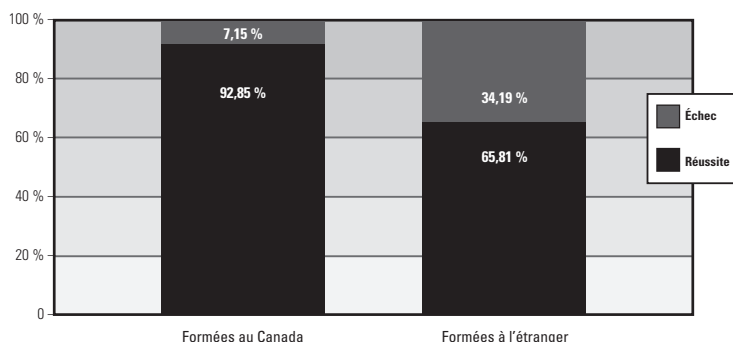
TAUX DE RÉUSSITE : CANDIDATURES INITIALES

En 2008, le taux de réussite des 6 891 candidates initiales à l'EAIC formées au Canada s'est établi à 93 %. La même année, le taux de réussite des 1 486 candidates initiales formées à l'étranger a été de 66 %. Entre 2000 et 2007, le taux de réussite des candidates formées à l'étranger a varié de 49 % en 2004 à 71 % en 2007. Au cours de la même période, le taux de réussite le plus bas des candidates formées au Canada a été de 93 % en 2003, et le plus élevé a été de 96 % en 2005.

RÉUSSITES POUR TOUTES LES CANDIDATURES

Dans les sections qui précèdent, les données portaient seulement sur les candidatures initiales, de façon à éviter d'inclure la même personne plus d'une fois. Toutefois, les personnes qui ne réussissent pas l'EAIC peuvent s'y représenter jusqu'à trois fois et peuvent le faire plus d'une fois au cours d'une même année civile.

Réussite/échec selon le lieu de formation des candidates se présentant pour la première fois à l'EAIC, 2007

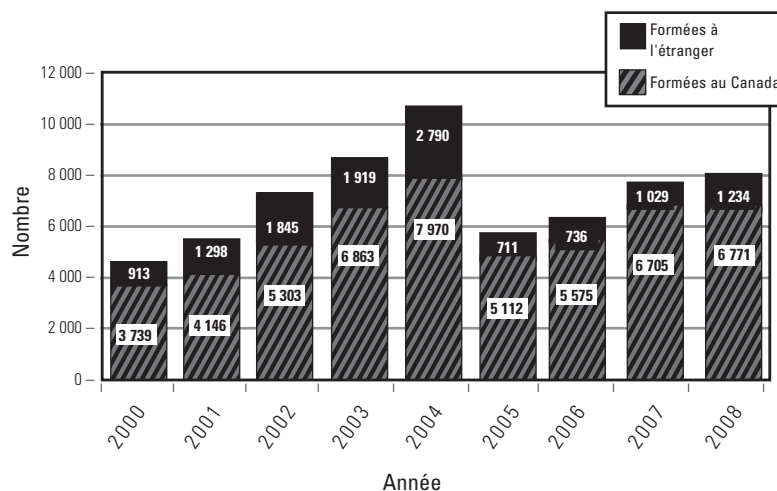


Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada, Service des politiques de réglementation.

Dans la présente section sur les réussites, les données reflètent les résultats des personnes qui se présentaient à l'examen pour la première fois et de celles qui se présentent pour une reprise. Le nombre total de réussites à l'EAIC donne une idée du nombre des nouveaux effectifs infirmiers qui pourront se joindre à la population active du Canada. Il faut cependant noter que ces statistiques n'incluent pas les candidatures à l'examen de l'ordre professionnel du Québec. Enfin, certaines candidates doivent satisfaire à d'autres exigences avant d'être autorisées à exercer la profession infirmière.

Sur l'ensemble des 9 479 candidates (candidatures initiales et reprises d'examen), 8 005 ont réussi l'EAIC en 2008. De ce nombre, 85 % avaient été formées au Canada et 15 % à l'étranger. Il est peu surprenant que l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta aient compté le plus grand nombre de réussites à l'EAIC, puisque ces trois provinces comptaient aussi le plus grand nombre de candidatures. Au total, 64 659 personnes ont réussi l'EAIC de 2000 à 2008. De ce nombre, 12 475 (soit 19 %) avaient été formées à l'étranger.

Nombre de réussites pour toutes les candidatures à l'EAIC et au CRNE par année civile



Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada, Service des politiques de réglementation.

Ce document a été préparé par l'AIC pour fournir de l'information et soutenir l'AIC dans la mission, la vision et les buts que son Conseil d'administration lui a donnés.

Le Bulletin de l'EAIC est publié par le Service des politiques de réglementation de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC).

Association des infirmières et infirmiers du Canada
 50, Driveway
 Ottawa (Ontario) Canada K2P 1E2
 Téléphone : 1-800-361-8404 ou 613-237-2133
 Téléc. : 613-237-3520
 Courriel : info@cna-aiic.ca
 Site Web : www.cna-aiic.ca